

## Transformation de la DGCCRF : DANGER GRAVE ET IMMINENT



Ce Comité Technique de la DGCCRF (autrement dénommé Personnels et Missions), le premier depuis les élections professionnelles de décembre 2018, était également le premier pour lequel des documents de travail étaient fournis depuis l'arrivée de Virginie Beaumeunier. Pour information, **SOLIDAIRES CCRF & SCL** a transmis le calendrier des réformes le 29 janvier dernier, autant dire que nous avons de multiples questions à poser !

Néanmoins, cette réunion nous a posé problème, tant sur le fond que sur la forme :

Sur le fond, peu de réponse ou d'engagements fermes ... Plutôt l'impression d'un vaste enfumage, et l'idée que la DG anticipe des restructurations à venir, qui n'en seraient alors que plus destructrices !

Sur la forme, réunir un CT à 10h30 pour une fin prévue à 12 h 30 comme annoncé en cours de séance : « *Il est midi et demi et c'est normalement la fin du CTPM [...] il faut aussi que je continue mes autres activités. Je veux bien rester un peu mais bon... On n'est pas là pour discuter du projet de transformation* » « *Là on n'avait pas l'intention d'aborder tous les sujets sur le fond, mais de cadrer* » Qu'ajouter de plus ? Ah si, la réunion a duré jusqu'à 13 h 30, sans toutefois obtenir de réponse aux déclarations préalables, sans étudier intégralement les différents documents transmis, sans organisation des débats par la présidente... suscitant à de nombreuses reprises malaises et incompréhensions au sein des OS lors des (pseudos) échanges...

Par ailleurs, interrogée sur le contenu des « *Groupes de travail* » affichés dans l'agenda social prévisionnel, la présidente est apparue incapable de répondre ! « *Vous vouliez un agenda social ?? Vous l'avez eu ! Soyez contents !!! Bon OK, ... pour le contenu je ne sais pas trop en fait...* »

Sur cette question, après s'être tournée vers sa Directrice du Personnel et quelques consultations de documents plus tard, elle a enfin sa réponse !! Les GT parleront finalement de « mutations » et de « formation initiale ».

*OK très bien, mais... on en parle quand alors du « plan de transformation de la DGCCRF » ?? Dans les 10 mn restantes ou au cours du prochain CT ... dans 4 mois ???*

Au final, pour les statistiques de la DG, le boulot est fait, on a tenu notre CT, et le dialogue social se porte à merveille ! Tout va bien !!

## Plan de transformation : la méthode

Oublié le travail effectué depuis des années à la DGCCRF, les réunions dans les services... Tout est à refaire. Et pour cela, quoi de mieux que les cabinets de conseil : pour le projet stratégique, c'est ERNST et YOUNG qui a décroché le marché. Pas d'audit, mais une aide et l'apport d'un savoir-faire et de méthodes de travail (comme organiser un Comité Technique par exemple ?).

Le cabinet E & Y (prononcer i-ouhaïe pour mettre en valeur votre maîtrise du Wall-Street English Institute) travaille donc avec une équipe projet interne à la DG.

Ce travail a commencé depuis le 15 janvier pour une durée de 12 semaines environ. A partir de mi-février des ateliers de travail devraient se tenir avec des agents issus de services et de grades variés. Mais un pudique silence radio a régné sur la sélection des heureux élus.

2 régions seront concernées :

- en Ile-de-France, le pôle C et les DDPP 92 et 95.
- la Nouvelle-Aquitaine avec une DDPP et une DDCSPP.

La DG s'est engagée à transmettre la lettre de mission, et a même communiqué le coût : 360.000 € TTC ! Un pognon de dingue pour une mission de 12 semaines !

Sur le fond, Virginie Beaumeunier justifie son plan stratégique par le contexte d'Action Publique 2022, et des décisions prises ou à prendre autour de nous : nous devrions prendre notre destin en main et avoir des propositions, et non pas attendre que les choses désagréables nous tombent de l'extérieur..

Pour **SOLIDAIRES**, la DGCCRF n'a pas attendu 2019 pour s'adapter aux évolutions de toutes natures, et en paye un lourd tribut depuis la RGPP / RéATE de 2008-2009. Pour autant, prévoir un plan de transformation alors que des arbitrages structurants ne sont pas connus et sont attendus depuis plusieurs mois (même si la DG a parlé de mi-février) est dangereux. C'est soit prendre le risque de devoir revoir sa copie une fois les arbitrages rendus, soit commencer à mettre en place une réorganisation à partir d'arbitrages déjà anticipés, sur l'organisation déconcentrée des services de l'Etat, sur la remise directe et d'autres missions.

## Les contrôles à l'import

**SOLIDAIRES** a interpellé la DG sur les conditions de travail en particulier au Havre, et a proposé et obtenu qu'un groupe de travail se tienne rapidement sur les contrôles à l'import.

**SOLIDAIRES** a souligné que le problème en Seine-Maritime ne concernait pas uniquement Le Havre, mais bien tout le service alimentaire du département, et qu'en matière de santé et de sécurité au travail les voyants étaient au rouge, avec 2 alertes par le médecin de prévention en 1 an, 4 arrêts de travail en 3 mois pouvant s'apparenter à du Burn-Out, 10 demandes de mutation, des tensions entre agents et encadrement. Dernièrement, le CHSCT 76 a été saisi d'une alerte pour danger grave et imminent sur ce service, le directeur et président du CHSCT refusant contre toute évidence de le reconnaître, seul **SOLIDAIRES** votant pour une expertise à même de permettre une sortie de crise...

Sur Le Havre, la Directrice Générale a reconnu des difficultés sur place, et a précisé avoir envoyé la cheffe de l'IGS à Rouen. Elle a annoncé avoir pris rendez-vous avec les cadres de la DDPP 76 prochainement pour trouver une solution... En attendant, la DG, qui a marqué son opposition de principe aux antennes (« *on les a démantelées il y a quelques années c'est pas pour en remettre* ») maintient son projet de mutualisation, avec des contrôles des agents du secteur du Havre sur le département du Calvados.

Problème pour **SOLIDAIRES** : sans effectifs supplémentaires, les agents sont pris à 100 % sur les contrôles import dans le port du Havre...

Pour Marseille, la DG s'oppose au transfert du site sur le port et a défendu auprès de la nouvelle directrice de la DDPP 13 le principe de rotation des agents. Cette dernière étant d'accord avec cette position, elle doit revenir vers l'équipe préfectorale et faire un point de situation fin février.

Plus généralement sur l'import, la DG a déclaré que les problématiques étaient compliquées et ne dépendaient pas que de la CCRF (sécurité à Roissy, générant des problèmes liés à l'accès des agents en zone de fret, lourdeur du logiciel TRACES ...).

Nous n'avons pas eu l'impression que l'administration prenne toute la mesure des difficultés rencontrés par nos collègues ... en attendant les agents souffrent.

A la demande de **SOLIDAIRES**, un groupe de travail sera organisé prochainement sur cette thématique « contrôle à l'import ».

### **Plan de transformation : contenu (ou pas)**

**SOLIDAIRES** a :

- dénoncé le fait que ce plan était lancé alors que les arbitrages n'étaient pas rendus, il peut être complètement remis en cause au niveau interministériel ;
- demandé l'entièreté des remontées et des échanges émanant des directeurs et des contributions des agents à la consultation faite par l'administration en fin 2018 ;
- ironisé sur un plan à échéance 2022-2025, soit après la prochaine présidentielle ;
- demandé à ce que les conséquences de ce plan sur le SCL soient prises en compte ;
- souligné les références à la GPEC et à un accompagnement RH dans le cadre du plan de transformation, ces mots étant habituellement synonymes de casse sociale et de restructurations.

Sur les effectifs, la DG s'est contentée de parler de la baisse des effectifs comme une contrainte désagréable et réelle, mais qu'on pouvait faire mieux avec moins. Ajoutant même qu'elle n'est pas là pour obtenir des effectifs (sous-entendu : à vous de le faire !).

Interrogée sur la signification de la GPEC et de l'accompagnement RH, le chef du service appui au réseau André Schwob a annoncé la nomination d'un nouveau chef au bureau 2B chargé de piloter l'évolution des métiers, d'étudier les missions qui doivent être créées / supprimées ou transformées, de rechercher les compétences dont la CCRF va avoir besoin pour les années à venir, l'irruption du numérique, ... Bref, l'enquêteur du futur 3.0 !!!

Il a démenti tout lien entre cet accompagnement RH à la DGCCRF et les 4 chantiers RH de la Fonction Publique...

Pour nos autres demandes, pas de réponse...

### **Mutualisation et interdépartementalité**

La DG a déclaré comprendre l'anxiété des agents par rapport aux incertitudes pesant sur l'organisation territoriale. Pour elle, le schéma départemental n'est pas le plus adapté à notre activité.

Elle souhaite des alternatives pour avoir des équipes CCRF sur plusieurs sites avec un encadrement CCRF commun, comme c'est le cas en Franche-Comté (25-70-90). C'est ce dispositif qui va être présenté au Secrétariat Général du ministère de l'Intérieur pour pouvoir le transposer ailleurs.

Pour la situation au Havre, rien ne sera décidé avant que les problèmes de RPS (dixit Virginie Beaumeunier) dans le service alimentaire ne soient résolus.

**SOLIDAIRES**, qui avait dénoncé le caractère factice de l'expérimentation BFC dans sa préalable, a également fait remarquer que d'un côté (Le Havre) la DG veut limiter le temps de transport pour éviter une augmentation du temps de travail, et de l'autre (BFC) elle allonge les distances d'intervention des agents. Quelle est la cohérence ?

## **Accueil du public**

Selon la DG l'accueil tel qu'il se fait dans les différents services n'est plus adapté, la population étant divisée selon qu'elle soit, entre autre, à l'aise ou non avec l'écrit. La DG reconnaît l'existence de la fracture numérique sur cette question, l'enjeu étant de rester disponible pour les populations peu à l'aise avec les nouvelles technologies.

Sur cette question de l'accueil du public, la DG va recevoir l'appui d'un second cabinet de conseil (pour 300.000 € !) pour mener à bien une vaste réflexion sur le sujet. Elle a affirmé que 80 % des demandes d'information ne relevaient pas de notre compétence, et que même si elles pouvaient être intéressantes en matière de ciblage, a rappelé que nous sommes une administration d'enquête et pas de guichet.

Les pistes évoquées sont nombreuses, et ont été renvoyées aux travaux qui seront effectués avec le cabinet de conseil. L'accueil pourraient être assurés par nos « partenaires » pour l'information et la défense du consommateur que sont l'INC et les associations du consommateur, pour lesquels **SOLIDAIRES** a dénoncé la baisse des moyens alloués.

Le rôle du CNA doit également être évoqué ainsi que notre présence territoriale, notamment via les maisons de service au public, voire l'exemple du « Fiscobus ». A quand les « Conso-Trucks » ?

## **L'Enquêteur augmenté**

Il s'agit d'un projet auquel la DG déclare beaucoup tenir : évolution des applications, détention de l'équipement informatique qui va bien, éventuellement des tablettes pour faire de la saisie de données de contrôle sur place... L'année 2019 sera consacrée au recensement des besoins.

**SOLIDAIRES** a rappelé que le principal sujet en matière informatique était déjà le débit internet insuffisant dans l'ensemble des DD(CS)PP, bien avant l'inventaire à la Prévert évoqué plus haut, et qui semble d'avantage traduire une volonté d'affichage (y compris pour obtenir des crédits supplémentaires) que répondre aux attentes des agents.

Pour **SOLIDAIRES**, les évolutions envisagées doivent également se traduire par des moyens conséquents alloués au SICCRF pour répondre aux besoins des services.

Au passage, nous avons eu confirmation que les stagiaires ne rejoindront plus leur direction d'affectation avec les ordinateurs payés par l'école.

Faute de temps nous n'avons pu examiner et évoquer l'ensemble des fiches et donc aborder l'ensemble des questions que nous avons préparées.

## **Secrétariat Généraux des DDI**

Comme cela est prévu dans la circulaire du Ministre de l'Intérieur, la fusion des SG des DDI va impacter (transfert des crédits et de la gestion des personnels de ces services). La Directrice Générale a indiqué qu'une mission inter inspection allait faire un recensement du nombre d'agents par administration. Elle a précisé qu'elle ne souhaitait pas une mutualisation du contentieux.

## Questions diverses

Avant de conclure, la DG est revenue sur deux points soulevés dans la liminaire de SOLIDAIRES :

◆ Sur le retour d'Alim' confiance : la DG se dit « contrainte et forcée » sous pression du rapport de la Cour des Comptes. Le texte devra être appliqué, même si l'intérêt du dispositif est douteux.

Nota SOLIDAIRES : surtout quand on voit que l'usine LACTALIS de Craon avait été gratifié du Smileys au sourire jusqu'aux oreilles.

◆ Sur l'habilitation pour la TN 21 LG relative aux offres promotionnelles sur les produits alimentaires, la DG a annoncé hier soir la transmission d'un projet de décret au Conseil d'Etat pour habilitier les agents de la DGCCRF.

**CONCLUSION** : aucune décision n'a été annoncée sur le fond du projet stratégique. La DG a renvoyé aux travaux de la mission Ernst et Young, aux prochains CT de la DGCCRF ainsi qu'aux groupes de travail du premier semestre :

- Le 21/02 : réflexion sur les règles de mutation, la cheffe RH Coralie Oudot a déclaré que l'Instruction Générale a un peu vieilli.
- 26/03 : la formation initiale, cycle, contenu, calendrier de la titularisation et adaptation au premier emploi.
- Date indéterminée : GT sur les contrôles à l'import

SOLIDAIRES va écrire pour obtenir de la DG les réponses aux questions et demandes restées sans réponse.

Nous laisserons le mot de la fin pour la Directrice Générale sur le sujet de la TN 21 LG : « *Cela ne doit pas nous empêcher de faire les contrôles, ce n'est pas très grave franchement* ».

Hé oui, ce n'est pas grave de ne pas être habilité, surtout quand ça permet à notre Ministre qui n'a pas bougé le petit doigt pour la CCRF de se mettre en avant.

Les semaines qui viennent vont donc être décisives pour la DGCCRF, ses missions et ses agents, entre :

⇒ **Le plan de transformation de la DG,**

⇒ **Action Publique 2022,**

⇒ **Les circulaires de prise en main par le Ministère de l'Intérieur des structures départementales et régionales,**

⇒ **La proposition de la cour des comptes de mutualiser le SCL avec d'autres laboratoires,**

⇒ **Le plan RH de la Fonction Publique qui remet notamment en cause la gestion des carrières et des instances.**

**Les menaces n'ont jamais été aussi importantes,  
la mobilisation de l'ensemble des agents est donc indispensable pour faire  
reculer le gouvernement sur l'ensemble de ses projets catastrophiques  
pour les services publics dans leur ensemble.**